

OBJET SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE



**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX
ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC POUR 2006**

En application des dispositions des Articles L. 2224-5 et D. 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2006.

Ce rapport contient :

- 1) des indicateurs techniques (volumes produits et distribués, nombre de branchements, description des actions engagées ou à développer ;
- 2) des indicateurs financiers (dettes, annuités des emprunts, montant des travaux réalisés en 2006 et programmés en 2007) ;
- 3) le détail du prix de l'eau, ainsi que la présentation d'une facture semestrielle de 120 m³ calculée au 1er janvier 2006 et au 1er janvier 2007 ;

Je vous prie de bien vouloir en prendre acte.

 **DEPUTE-MAIRE**

René-Paul VICTORIA

OBJET SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX
ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC POUR 2006**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 07/3-21 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Consultative des Services Publics Locaux, 2° Cadre de Vie et Habitat, et 3° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions (1 abstention en Finances et Administration Générale) ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

examen sans vote

Prend acte du rapport annuel 2006 sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le - 9 OCT. 2007



LE DEPUTE-MAIRE

[Signature]

René-Paul VICTORIA